

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 13 juillet 2023

Date d'affichage :

Le 13 juillet 2023

Nombre de conseillers

Communautaires :

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 33

Votes exprimés :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le dix-neuf juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures à la salle des Fêtes de Limeray, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON.

Présents : Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Jean CORNUAULT, Madame Myriam SANTACANA, Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Lionel CHISSON, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs :

Madame Sandra GUICHARD à Monsieur Yves AGUITON, Madame Karine ROUMANEIX à Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Johnny VERCOUILLIE à Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Marc LEONARD à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP à Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Hervé LENGLET à Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Didier ELWART à Monsieur Claude CICUTTI, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON à Monsieur Frédéric SAROUILLE, Madame Christine FAUQUET à Madame Blandine BENOIST,

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MORIN

Délibération n°2023 - 07 - 15

Commande Publique

Désignation du représentant de Val d'Amboise à la commission d'appel d'offres du groupement de commande pour le marché « travaux de voirie »

Monsieur Yves AGUITON, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2023-06-15 relative à l'adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché travaux voirie – Communauté de Communes et certaines communes du territoire.

La délibération en date du 01 juin 2023 a autorisé la Communauté de communes du Val d'Amboise à adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public de travaux de voirie et de réseaux divers.

La convention du groupement de commandes établit à son article 5 :

« A l'issue de la consultation réglementaire des entreprises, les offres seront examinées par la Commission d'attribution du groupement de commande spécialement créée à cet effet. Elle est composée par un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative au sein de la Commission d'Appel d'Offres de chaque membre du groupement. »

Il convient de désigner le représentant de la Communauté de Communes du Val d'Amboise à la Commission d'Attribution du groupement de commandes, et son suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De désigner Monsieur Didier ELWART** en tant que membre titulaire et **Madame Virginie GAY-CHANTELOUP** en membre suppléant(e), élus membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de communes du Val d'Amboise, pour la représenter au sein de la Commission d'Attribution du groupement de commandes.

Le Président,

Yves AGUITON

